
Avril 2011 : ACMI invente le PRA As A Service®

Au-delà du Cloud et de ses nombreux "effets d'annonce", ACMI propose dès aujourd'hui à ses clients, une démarche très concrète pour sécuriser à distance les environnements les plus critiques sur un mode "On Demand". Souple et évolutive, cette offre multi-OS (Windows, Linux, AIX, IBM i), permet aux entreprises d'optimiser leurs budgets et de bénéficier d'une prise en charge à 100% de leur PRA.

Qu'est ce qu'un PRA As A Service® ?

Il s'agit d'un Plan de Reprise d'Activités distant, évolutif et incluant tous les composants nécessaires pour le réaliser (infrastructure, logiciels et prestations de mise en œuvre et suivi opérationnel).

Par définition, ce contrat de service avec ACMI permet de réduire jusqu'à zéro les investissements indispensables pour mener à bien ce projet souvent devenu prioritaire au sein des DSI.

Il permet également de ne pas surcharger les équipes avec ce nouveau périmètre technique, tout en bénéficiant d'engagements d'ACMI sur les niveaux de services (SLA en anglais), parfois difficile à obtenir en interne.

Le PRA As A Service® s'adresse à toutes les entreprises (PME ou grandes entreprises) exigeant une disponibilité permanente de leurs données informatiques (contraintes réglementaires, exigences métier ou impératifs business) et souhaitant couvrir certains risques à travers une externalisation partielle de leur PRA.

Les projets peuvent démarrer avec 2 serveurs de production à sécuriser et aller jusqu'à couvrir plusieurs dizaines de serveurs en mixant tous les OS (Windows, Linux, AIX, IBM i) et types de stockages (internes ou externes).

Les 5 raisons d'adopter le PRA "As A Service®" plutôt qu'un PRA standard avec ses propres assets

- Grâce au contrat de service avec ACMI, l'entreprise peut faire évoluer au fil du temps (à la hausse comme à la baisse) les prestations et niveaux de service demandés, pour le périmètre initial ou pour les extensions permettant de s'adapter à l'évolution de l'infrastructure de production. Cette souplesse garantit que le PRA ne sera jamais rendu obsolète par des contraintes technologiques.
- Pour les entreprises ne possédant qu'une salle informatique ou auxquelles une réglementation impose une externalisation de PRA, l'intérêt de l'offre s'en trouve bien évidemment renforcé.
- A l'époque du Green IT, la mutualisation des moyens utilisée par ACMI permet une optimisation des serveurs utilisés au bénéfice de la consommation électrique par client.
- L'excellente maîtrise des différentes solutions techniques du marché permet à ACMI de proposer un PRA sur mesure avec des SLA variables suivant les différences de criticité des environnements (variabilité des temps de reprise et de la sensibilité à la perte de données)
- Autre argument décisif, les entreprises bénéficient bien entendu de tarifs plus attractifs que si elles décidaient de faire l'acquisition d'un matériel équivalent et de produire ou d'acheter les services complémentaires indispensables pour bénéficier de SLA identiques.

Les 4 principales raisons de choisir ACMI

- Depuis 25 Ans, ACMI est le spécialiste de l'optimisation des infrastructures informatiques. Celle-ci passe par la consolidation, la virtualisation, la sécurisation et la mise en œuvre de la Haute-Disponibilité des systèmes d'information.
Leader de la Haute-Disponibilité en France, avec près de 250 installations, ACMI est le partenaire exclusif depuis 15 ans de Vision Solutions, leader mondial des solutions de Haute-Disponibilité multi-OS avec plus de 20.000 clients.

- ACMI est donc un des très rares acteurs sur le marché à pouvoir sécuriser les 4 OS principaux avec différents SLA en fonction des besoins clients. Pour les environnements Intel de production, des solutions logicielles permettent de s'affranchir complètement du matériel utilisé chez nos clients.
- Grâce à une présence sur 4 datacenters (distants entre 2 et 120 km, tous hautement sécurisés), ACMI peut offrir à ses clients tous types de réplication de données asynchrones et même de la réplication synchrone lorsqu'ils choisissent de nous confier également l'hébergement de leur infrastructure de production.
- Pour compléter son offre de PRA As A Service®, ACMI propose également des services de télépilotage offrant à ses clients des prestations de supervision et/ou administration, en complément de leurs équipes d'exploitation pour couvrir certaines technologies ou plages horaires que celles-ci ne souhaitent plus ou ne peuvent plus assurer en interne (extension vers du 24x7, pendant le week-end, les congés ...).

PRA As A Service est une marque déposée du Groupe ACMI.

A propos d'ACMI

Imaginer, fournir, installer, sécuriser, héberger et gérer les infrastructures informatiques.

Depuis sa création en 1986, ACMI est le spécialiste de l'optimisation des infrastructures informatiques. Celle-ci passe par la consolidation, la virtualisation, la sécurisation et la mise en œuvre de la Haute-Disponibilité des systèmes d'information.

Partenaire Premier d'IBM, ACMI est reconnu comme un acteur majeur du marché des serveurs et du stockage associé.

Notre Stratégie : Délivrer à nos clients un service global d'infrastructures informatiques, que le matériel soit hébergé sur leurs sites ou dans l'un des datacenters hautement sécurisés d'ACMI.

ACMI propose également une gamme complète de services, allant de la prestation de conseil en sécurité, à la supervision et la gestion de systèmes, sans oublier la mise en œuvre de solutions de Haute Disponibilité, accompagnées d'offre d'assistance à distance, d'infogérance et d'hébergement.

ACMI est implanté à Paris (siège social), à Lyon et à Toulouse. L'effectif de la société est de 45 personnes (dont 20 entièrement dédiées aux Solutions de Haute Disponibilité).

ACMI est dirigée par son fondateur, Alain Beck.